

ATELIER RÉGLEMENTAIRE 2025

RÉGLEMENT SUR LE PERSONNEL MARITIME

Maîtrisez les règles qui encadrent votre équipage & naviguez en toute conformité !

DESCRIPTION

L'atelier réglementaire annuel concernant le Règlement sur le personnel maritime (RPM) vise à :

- Informer l'industrie maritime de l'application et des changements en cours et à venir au RPM
- Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime
- Renseigner l'industrie maritime sur les changements en cours et à venir à la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW)
- Offrir des moments d'échanges privilégiés avec des représentant-e-s de Transports Canada et du Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) de l'Institut maritime du Québec (IMQ)
- Informer l'industrie maritime des projets d'adaptation et de développement de formations

THÈMES COUVERTS À L'ATELIER DE 2024

- Atelier réglementaire RPM de 2023 – rétrospective
- Conseil consultatif maritime canadien (CCMC) – rétrospective
- Transports Canada : dossiers en cours
 - Entrée en vigueur du nouveau RPM
 - Reconnaissance des brevets étrangers
 - Mise à jour du certificat médical maritime
- Autres dossiers en cours
- Mise à jour des formations

THÈMES COUVERTS À L'ATELIER DE 2025

À confirmer



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

DATE & HORAIRE

19 février 2025, de 9h30 à 16h00

PRIX

125,00\$ + taxes

*Dîner fourni & 1 consommation incluse (cocktail-réseautage)

LIEU

Hôtel Québec
3115 avenue des Hôtels
Québec, QC
G1W 3Z6

DES QUESTIONS?

Contactez-nous : maritime@csmoim.qc.ca

INSCRIPTION

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Avec la collaboration de :



Transport
Canada

Transports
Canada

Formation continue



INSTITUT MARITIME
DU QUÉBEC
École nationale

Avec la participation financière de :

Québec